

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL du 5 NOVEMBRE 2019

⇒ M. Jean-Claude BOULARD désire apporter une modification sur la question n° 13 - Badges :

Dans le compte rendu il est indiqué que pour tout badge perdu, un avis des sommes à payer de 35 € sera à régler par la personne signataire. M. BOULARD souhaite ajouter « **ou détérioré** ».

⇒ Mme Christelle DERUYE souhaite apporter une modification sur la question n° 5 – ZA « La Touche » - prix de vente :

Suite à la demande faite auprès du SIDPEP, la canalisation devra être déplacée **après avoir fourni un plan d'implantation du bâtiment** et non après implantation du bâtiment.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} octobre amène-t-il de nouvelles observations ?

Est-il adopté ?

1° - **PRÉSENTATION DE Mme CAILLAUD, PRINCIPALE DU COLLÈGE JEAN-MOULIN :**

2° - **DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES POUR COUVRIR LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :**

⇒ Budget Assainissement - Amortissement des subventions :

Pour ne pas modifier l'équilibre budgétaire nous vous proposons d'augmenter les comptes 1391 « Subventions d'Équipements » (*dépenses*) et 28158 « Autres » (*recettes*) de **2 970,31 €**.

⇒ Budget Assainissement – Amortissement des immobilisations :

Prélever à l'article 6226 « Honoraires » la somme de **6 804,77 €** et l'affecter à l'article 6811 « Dotations aux Amortissements ».

⇒ Budget Commune :

Prélever à l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies » la somme de **7 013,88 €** et l'affecter à l'article 6811 « Dotations aux Amortissements ».

(VOTE)

3° - **REMBOURSEMENT FACTURE ORANGE :**

Comme tous les ans nous vous proposons de prendre en charge la moitié de l'abonnement « orange » du Billard Club Marollais. La « WIFI » est dorénavant accessible pour les 4 logements communaux et les usagers de passage. Montant annuel : 480 € - Subvention proposée : 240 €.

(VOTE)

4° - POINT SUR LES TRAVAUX :

⇒ en cours :

Mur de Mme MONBEL,
Rue de Mamers

⇒ à venir :

Rue de Courgains (année 2020)

5° - O.R.T. (OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES) :

La Commission s'est réunie le 14 octobre 2019 et a déterminé des zones.

☐ - Centre Bourg :

- Aide à la réhabilitation des logements,
- Favoriser et aider le maintien ou la création de commerces

6° - REMPLACEMENT DES MÉDECINS DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ :

Pour pallier les absences pour congés annuels, formations, etc..., nous avons, parfois, la possibilité de recruter des remplaçants, selon leurs disponibilités.

Nous vous proposons une rémunération de 46 € brut/heure, égale à celle des médecins adjoints.

(VOTE)

7° - FESTIVAL DU CIRQUE :

Recherche de bénévoles pour les parkings.

La Maison de Retraite a donné son accord pour réserver 6 places de son parking « visiteurs » aux personnes à mobilité réduite.

8° - COWORKING :

Monsieur le Maire fera le point sur les dernières informations.

9° - INFORMATIONS SUR LES SITES SEVESO :

Suite à l'incendie qui s'est déclaré à l'Usine LUBRIZOL de Rouen, classée en « SEVESO Haut », M. LEFEBVRE, Maire, a souhaité obtenir des informations sur cette classification auprès des dirigeants de la SARREL.

M. LEFEBVRE fera le point en séance.

10° - QUESTIONS DIVERSES :